

COMMUNE DE SAINT AUVENT
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 03 Avril 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 03 Avril 2018 à 20H sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 27/03/2018
En exercice : 15 **Présents :** M. Bruno GRANCOING, Maire, Mme Sylvie GERMOND, M. Daniel DESBORDES, M. Jean Louis MOUSNIER, Adjoints.
Présents : 11 M. Alain DURIS, Mme Sandrine COULON, M. Yoann RUFFEL, M. Alan DUVAL, M. Kévin JOUSSE, M. Romain GRAND, M. Benoît RIBIERE
Procurations : 3 Conseillers Municipaux.
Excusés : Mme Annie DUCOURTIEUX, Adjointe (procuration à M. Grancoing), Mme Audrey MEUNIER (procuration à Mme Germond), Mme Aurélie GAUMER (procuration à Mme Coulon), M Aimé FAURE, Conseillers Municipaux.
Secrétaire de séance : M. Romain GRAND

- Le compte rendu de la réunion du 06 Mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux des taxes locales comme suit (délibération n°07/2018) :
 - * Taxe d'Habitation 14,56 %
 - * Taxe Foncière Bâti 14,69 %
 - * Taxe Foncière Non Bâti 70,79 %

- Les budgets primitifs 2018 sont adoptés par délibération n°08/2018 :
 - * le budget principal s'établit à 1.196.856 € en fonctionnement et à 1.004.354 € en investissement (13 pour / 1 abstention).
 - * le budget assainissement s'élève à 69.257 € en fonctionnement et à 22.002 € en investissement (14 pour).

- Délibération n°09/2018 approuvée à l'unanimité, fixant la contribution du budget principal au budget assainissement au titre des eaux pluviales pour 15.797 €.

- Délibération n°10/2018 décidant à l'unanimité d'une subvention exceptionnelle du budget principal au budget assainissement de 34.667 €.

- Délibération n°11/2018 validant à l'unanimité la liste des associations subventionnées dans le cadre du budget primitif 2018, pour un montant de 9.205 €.

- Questions diverses.

La séance est levée à 22H

Affiché le 04 Avril 2018

COMMUNE DE SAINT AUVENT
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 05 Juin 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 05 Juin 2018 à 20H sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Nombre de conseillers : Date de convocation : 29/05/2018
En exercice : 15 Présents : M. Bruno GRANCOING, Maire, Mme Annie DUCOURTIEUX, Mme Sylvie GERMOND, M. Daniel DESBORDES, M. Jean Louis MOUSNIER, Adjoints.
Présents : 13 Mme Audrey MEUNIER, M. Alain DURIS, Mme Sandrine COULON, M. Yoann RUFFEL, Me Aurélie GAUMER, M. Kévin JOUSSE, M Aimé FAURE, M. Romain GRAND, Conseillers Municipaux.
Procurations : 1 Excusés : M. Alan DUVAL, M. Benoît RIBIERE (procuration Mme DUCOURTIEUX), Conseillers Municipaux.
Secrétaire de séance : **Mme Annie DUCOURTIEUX**

- Le compte rendu de la réunion du 03 Avril 2018 est approuvé à l'unanimité.
- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider l'avant-projet détaillé présenté par le cabinet Brel Architecture concernant la salle de sport et de déposer le permis de construire. (13 pour / 1 abstention) – Délibération 12/2018
- Délibération n° 13/2018 décidant à l'unanimité de solliciter une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement Public pour le projet salle de sport.
- Délibération n° 14/2018 décidant à l'unanimité de mettre à jour le tableau des effectifs suite aux mouvements des personnels du service administratif de la Mairie
- Délibération n° 15/2018 décidant à l'unanimité de maintenir le tarif du prix du repas de la cantine scolaire à 2.20 € pour les enfants et 4.40 € pour les adultes.
- Délibération n°16/2018 décidant à la majorité (8 pour, 2 contre, 4 abstentions) d'appliquer une hausse de 1.05% sur les loyers communaux à compter du 1^{er} juillet 2018, hausse calculée sur la base de l'Indice de Référence des loyers (IRL), quatrième trimestre.
- Délibération n°17/2018 décidant à l'unanimité le déclassement du domaine public d'une partie de la voie communale n°12 à Bellemenie, et de procéder à une enquête publique pour une éventuelle vente.
- Questions diverses

La séance est levée à 23h00

Affiché le 06 Juin 2018

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion ordinaire du 03 Juillet 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 03 juillet 2018 à 20H sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Nombre de conseillers : Date de convocation : 26/06/2018
En exercice : 15 Présents : M. Bruno GRANCOING, Maire, Mme Annie DUCOURTIEUX, Mme Sylvie GERMOND, M. Daniel DESBORDES, M. Jean Louis MOUSNIER, Adjoints.
Présents : 12 M. Alain DURIS, Mme Sandrine COULON, M. Yoann RUFFEL, M. Alan DUVAL, Me Aurélie GAUMER, M Aimé FAURE, M. Romain GRAND, Conseillers Municipaux.
Procurations : 1 Excusés : Mme Audrey MEUNIER, M. Kévin JOUSSE, M. Benoît RIBIERE (procuration Mme DUCOURTIEUX), Conseillers Municipaux.
Secrétaire de séance : Mme Sylvie GERMOND

- Le compte rendu de la réunion du 5 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.
 - **Délibération n° 18/2018** décidant à l'unanimité d'approuver l'avenant n°2 de SARL BREL Architecture portant le forfait de rémunération de la maîtrise d'œuvre pour la mission de base du projet de la salle de sport à 63 472.35 € HT,
 - **Délibération n° 19/2018** décidant à l'unanimité d'accorder la location de l'auberge Vallée de la Gorre à Madame PARR.
 - **Délibération n° 20/2018** décidant à l'unanimité de louer la licence IV communale à Madame. PARR à compter de l'ouverture de l'auberge et de désigner Me ELODIE LASVERGNAS, Notaire à Saint-Auvent pour établir les contrats de location.
 - **Délibération n°21/2018** décidant à l'unanimité d'engager la collectivité dans la télétransmission des actes administratifs et budgétaires au contrôle de légalité et d'adhérer au groupement de commandes dont la Communauté de Communes Ouest Limousin sera coordonnatrice.
- **Questions diverses**

La séance est levée à 22h00

Affiché le 17 juillet 2018

COMMUNE DE SAINT AUVENT
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 18 septembre 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 18 septembre 2018 à 20H sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Nombre de conseillers :	<u>Date de convocation</u> : 10/09/2018
En exercice : 15	<u>Présents</u> : M. Bruno GRANCOING, Maire, Mme Annie DUCOURTIEUX, Mme Sylvie GERMOND, M. Daniel DESBORDES, M. Jean Louis MOUSNIER, Adjoint.
Présents : 15	Mme Audrey MEUNIER, M. Alain DURIS, Mme Sandrine COULON, M. Yoann RUFFEL, M. Alan DUVAL, Me Aurélie GAUMER, M. Kévin JOUSSE, M Aimé FAURE, M. Romain GRAND, M. Benoît RIBIERE
Procurations :	Conseillers Municipaux.
	<u>Excusés</u> :
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Daniel DESBORDES

Le Maire demande si le conseil est d'accord pour qu'un point soit rajouter à l'ordre du jour : l'attribution du marché de voirie 2018. Le conseil approuve

- Le compte rendu de la réunion du 3 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité.
- **Délibération n° 22/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste non permanent d'adjoint technique, pour accroissement temporaire d'activité à la cantine scolaire à raison de 6 heures par semaine ;
- **Délibération n°23/2018** : Le conseil municipal donne un avis favorable sur l'adhésion au Syndicat des Eaux Vienne Briance, du syndicat des 2 Briance composé de 3 communes : Glanges ; Saint Vitte sur Briance ; Saint Germain les Belles ;
- **Délibération n°24/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité de la mise en œuvre de la clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi dans les marchés de la commune
- **Délibération n° 25/2018** : Le conseil municipal désigne à l'unanimité les délégués au syndicat mixte Vienne Gorre pour les compétences « transport scolaire » et « chemins ruraux »
- **Délibération n° 26/2018** : Le conseil municipal désigne à l'unanimité les délégués à la communauté de communes ouest limousin pour la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations « GEMAPI »
- **Délibération n°27/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir la part fixe de la redevance assainissement à 35 € annuel par foyer et la part variable à 0.85 € le m3 d'eau consommée pour l'exercice 2019.
- **Délibération n°28/2018** : Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'annulation de la vente des bâtiments cadastrés AB 27 et AB 28 situés dans le bourg à M. et Mme CHOQUEL, suite à la demande de ces derniers.
- **Délibération n°29/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché de voirie 2018 à l'entreprise CMCTP pour un montant de 28986.66 € HT.
- **Délibération n°30/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention au Conseil départemental pour les travaux de voirie 2019.
- **Délibération n°31/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention au Conseil départemental pour l'éclairage public – enfouissement réseau la Bellemenie
- **Délibération n°32/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention au Conseil départemental pour l'éclairage public – extension de réseau « le stade »
- Le Conseil municipal souhaite un délai pour se prononcer sur la vente d'une partie d'un terrain communal au lieudit « La Berthe » parcelle ZA 107. Ce point sera remis à l'ordre du jour à la prochaine séance du Conseil municipal ;
- Le Maire informe le conseil municipal de la signature d'un contrat pour une durée de 4 ans avec le Cabinet THEMYS dans le cadre de la RGPD (Règlement général de la protection des données. Le conseil approuve à l'unanimité.
- **Questions diverses**

COMMUNE DE SAINT AUVENT
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 7 novembre 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 novembre 2018 à 20H sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Nombre de conseillers : Date de convocation : 29/10/2018

En exercice : 15

Présents : 12

Procurations : 1

Présents : M. Bruno GRANCOING, Maire ; Mme Annie DUCOURTIEUX, Mme Sylvie GERMOND, M. Daniel DESBORDES, M. Jean Louis MOUSNIER, Adjoint.

Mme Audrey MEUNIER, M. Alain DURIS, Mme Sandrine COULON, M. Alan DUVAL, Mme Aurélie GAUMER, Kévin JOUSSE, M. Aimé FAURE, Conseillers Municipaux.

Excusés : M. Yoann RUFFEL, M. Romain GRAND, M. Benoît RIBIERE (procuration Mme DUCOURTIEUX)

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOUSNIER

- Le compte rendu de la réunion du 18 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.
- **Délibération n° 33/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver à l'unanimité la décision modificative n°1 relative au budget d'assainissement ;
- **Délibération n°34/2018** : Le conseil municipal décide à la majorité (2 pour ; 7 Contre ; 4 abstentions) de donner un avis défavorable à la demande de M. VINCENT concernant la vente d'une partie de la parcelle ZA102 ;
- **Délibération n°35/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le rapport de la CLECT, commission locale d'évaluation des charges transférées ;
- **Délibération n°36/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la vente des bâtiments situés sur les parcelles AB27 et AB28 à 70 000 euros net vendeur
- **Délibération n°37/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité la révision du loyer de la location commerciale de l'auberge Vallée de la Gorre (Loyer mensuel 480 € TTC)
- **Délibération n°38/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité la modification des statuts de la communauté de communes Ouest Limousin suite au transfert de la compétence jumelages aux communes à compter du 1^{er} janvier 2018
- **Délibération n°39/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité (2 abstentions) d'approuver l'avenant 3 de SARL BREL, maître d'œuvre de la salle de sport portant le montant de la mission à 76 772.35 € HT
- **Délibération n°40/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir des portions de parcelles ZE74, ZE73, ZE260, ZE259 au Peyrat pour l'euro symbolique afin de régulariser la situation de la voie communale après les avoir fait délimiter par un géomètre.
- **Questions diverses**

La séance est levée à 22h00

Affiché le 12 novembre 2018

COMMUNE DE SAINT AUVENT
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 4 décembre 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 décembre 2018 à 20H sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 27/11/2018
En exercice : 15 **Présents :** M. Bruno GRANCOING, Maire ; Mme Annie
Présents : 12 DUCOURTIEUX, Mme Sylvie GERMOND, M. Daniel
Procurations : 0 DESBORDES, M. Jean Louis MOUSNIER, Adjoints.
Mme Audrey MEUNIER, M. Alain DURIS, Mme Sandrine
COULON, Mme Aurélie GAUMER, M. Kévin JOUSSE, M.
Aimé FAURE, M. Benoît RIBIERE, Conseillers Municipaux.
Excusés : M. Yoann RUFFEL, M. Alan DUVAL, M. Romain
GRAND
Secrétaire de séance : Mme Audrey MEUNIER

Le Maire demande si le conseil est d'accord pour que deux points soient rajoutés à l'ordre du jour : la vente du délaissé de voirie à la Belleménie à M. DELASVERGNAS et Mme DEVINCK puis l'attribution de l'indemnité de conseil au comptable. Le conseil approuve

- Le compte rendu de la réunion du 7 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.
- **Délibération n° 41/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire une subvention exceptionnelle de 10 198 € du budget principal au budget d'assainissement ;
- **Délibération n° 42/2018** : Le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité la décision modificative n°1 relative au budget principal (virement de crédit pour attribuer une subvention exceptionnelle au budget assainissement) ;
- **Délibération n° 43/2018** : Le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité la décision modificative n°2 relative au budget assainissement (augmentation de crédits suite aux travaux de prolongement de réseaux à la Berthe et au Peyrat) ;
- **Délibération n° 44/2018** : Le conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité la décision modificative n°3 relative au budget principal (augmentation de crédit pour payer les frais d'avocat) ;
- **Délibération n° 45/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la vente d'un délaissé de voirie à la Bellemenie au profit de M. DELAVERGNAS et de Mme DEVYNCK ;
- **Délibération n° 46/2018** : Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer l'indemnité de conseil au taux maximum à M. Mickaël BINET, comptable nommé à la Trésorerie de Rochechouart à compter du 1^{er} septembre 2018 ;

- **Questions diverses**

La séance est levée à 21h45

Affiché le 5 décembre 2018